



**Conseil d'administration N° 13
Mercredi 1^{er} Juin 2022 18 H**

Membres présents : Maurice Barbotin, Alice Brun, Mireille Calmettes, Michel Cauvin, Jean-Paul Colotte, Christian Effantin, Dominique Follet, Jack Lopes, Nadine Reynaud, Jacques Ollier, Pierre Verdier,

Excusés : Marie-Claude Bouquet, Henri Peyronnel, Patrick Lavarde, Gérard Bruguet

Président : Michel Cauvin

Secrétaire de Séance : Alice Brun

Le Président ouvre la séance et propose l'examen de l'ordre du jour

1°) Le PV du CA du 2 Mars 2022 est approuvé

2°) Formation :

Mireille présente le bilan des dernières formations :

Françoise Debaene a fait le stage initial d'animateur de Randonnée ;

Sophie Stevenin celui de balisage ;

PSC1 : 4 animateurs ont fait le recyclage dans le cadre de la formation continue :
Christian Brouillard, Christian Effantin, Jean-Paul Colotte, Denis Boisset ;

PSC1 : Michèle Buis, Colette Broto, Patrice Fivel ont effectué le 1^{ER} Stage

Mireille signale qu'elle ne se réinscrira pas au club pour l'année puisque pour des raisons de santé, elle ne peut pas se déplacer en voiture.

En conséquence, elle ne pourra pas poursuivre sa mission de responsable de la formation.

Jack souhaite une rencontre, en compagnie de Pierre Verdier, avec le CDRP et le(a) futur responsable de la formation pour arrêter les modalités d'échange pour les formations (information et factures).

3°) Finances :

Le tarif d'Assoconnect passe de 228€/an à 528€, ce qui représente une grosse augmentation. Cette année, exceptionnellement le club a pu bénéficier d'une remise de 240 €.

Pour l'instant cela reste le seul logiciel acceptable et pratique pour la gestion de l'association.

Pour les finances, Jack demande que la réunion du CA intervienne après le 15 du mois pour avoir un bilan précis des relevés bancaires.

A ce jour, il indique que le bénéfice provisoire est de 41€ ; pour l'instant 2 séjours (La Côte Bleue et le Queyras sont excédentaires) ; le club a perçu la subvention de 1000€ de la ville.

Pour les dépenses, 700€ pour l'ordinateur du trésorier, 400€ pour l'achat des casquettes pour les bénévoles du Forum et les animateurs, et 3931€ pour le covoiturage pour les reconnaissances.

Un point plus précis sera effectué en octobre.

4°) Le prix de l'adhésion a bénéficié d'une remise pour les années 2020/2021 et 2021/2022 en raison du Covid.

Pour la prochaine année 2022/2023, il sera à nouveau de 35€ (comme pour l'année 2019/2020).

Sur le bulletin d'adhésion la mention « je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur » sera ajoutée avant la signature.

5°) Prix du Covoiturage :

Il a été porté à **0,36€ /km** par voiture, soit **0,09€** par personne début mars, lorsque le prix de l'essence a augmenté. Il est maintenu à ce prix.

6°) Changement des responsables d'attributions :

Le remplacement de Jack Lopes, trésorier, par Pierre Verdier actuellement trésorier adjoint, s'effectuera début septembre.

Il conviendra de trouver un volontaire pour assurer le rôle de trésorier adjoint.

Michel Riuné va prendre en charge les cours de Topo pour remplacer Henri et Maurice.

Sophie Stevenin sera désormais la responsable du balisage

Mireille Calmettes assurait aussi la gestion et la mise à jour du répertoire téléphonique. Cette fonction sera abandonnée fin août à son départ.

7°) L'Assemblée Générale aura lieu le samedi 19 NOVEMBRE 2022, au Foyer de Fontlaurier

Le prochain CA le mercredi 19 OCTOBRE 2022 à La Maison de la Vie Associative

La séance est levée à 20 H

La Secrétaire de séance,



Alice BRUN

Le Président,



Michel CAUVIN